

---

Confédération canadienne ni l'émergence d'un Québec indépendant. Le Canada existerait toujours, le 21 mai au matin, et pour plusieurs années encore. Par ailleurs, un vote massivement négatif ne réglerait rien non plus, dans l'immédiat, puisqu'il faudrait s'asseoir quand même à la table des négociations pour corriger certaines déficiences de la Constitution canadienne et adapter nos institutions à des réalités nouvelles apparues au milieu du siècle. Comme le disait un ex-Premier ministre: une victoire du oui ne signifierait pas la fin du Canada; une victoire du non ne signifierait pas la fin du problème.

Et cela, il faut le noter, par la volonté de ceux-là mêmes qui tiennent ce référendum. La question posée aux Québécois leur demande en effet de confier à leur gouvernement provincial un mandat pour négocier avec le reste du Canada. Rien de plus. Le préambule à la question posée précise même qu'aucun changement ne sera apporté aux institutions politiques actuelles avant qu'un second référendum n'ait été tenu sur la nature de ces modifications éventuelles.

Il est donc clair que la consultation du 20 mai s'inscrit dans un long processus dont l'aboutissement, quel qu'il soit, ne saurait intervenir "avant belle lurette", comme on dit chez-nous. Pour la mise en oeuvre de son projet sécessionniste, l'actuel gouvernement du Québec a choisi une stratégie qui a provoqué la création d'un néologisme dans la presse: l'étapisme.

Il n'est pas sans intérêt de se demander quels facteurs politiques ont inspiré ce choix. Les proclamateurs classiques de souveraineté, au cours de l'histoire, nous ont habitués à plus de hâte, voire de précipitation. Qu'est-ce donc qui inspire à ceux-ci tant de lenteur et de précaution?

D'abord, et c'est tout à leur honneur, un souci démocratique évident. Il ne s'agit pas pour eux d'imposer aux Québécois par la violence une souveraineté dont ceux-ci ne voudraient pas. Par ailleurs, et cela honore leurs adversaires fédéralistes, aucun interdit n'a jamais frappé le projet sécessionniste. Il est parfaitement légal, au Canada, de promouvoir démocratiquement la Souveraineté-Association du parti québécois, et les seules armes employées par ceux qui la refusent sont celles de la persuasion. Dans ces conditions, on comprend que les sécessionnistes québécois aient opté pour une stratégie qui prévoit plusieurs étapes successives dans la poursuite de leur objectif.

Mais ce n'est pas la seule raison ni même, peut-être, la plus importante. Il suffit, pour s'en convaincre, de consulter les sondages d'opinion qui pullulent au Québec, comme vous le pensez bien, à la veille du référendum. Car ils révèlent tous les mêmes tendances, à très peu de choses près. Pour ne citer que les derniers, les Québécois se diviseraient actuellement à parts égales entre le oui et le non, avec une marge d'indécis qui oscille entre 12 et 25 pour cent. Qu'est-ce à dire, si ce n'est que le projet sécessionniste est très loin de faire l'unanimité au Québec et que ses promoteurs le savent depuis toujours. Le Premier ministre du Québec déclarait, au début de la campagne référendaire, que 40 pour cent de voix affirmatives suffiraient à lui donner le courage de poursuivre l'aventure.

*Voilà une ambition qui paraîtra très modeste à ceux qui connaissent mal le contexte*

---